

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 21 mai 2024

CONSULTATION MAITRISE D'ŒUVRE URBAINE

4 équipes retenues pour concourir au projet d'aménagement de l'île de Nantes



© Franck Badaire/Samoa

Démarré il y a un peu plus de 20 ans, l'aménagement de l'île Nantes se poursuit et engage un quatrième chapitre de sa transformation qui sera marqué par la bifurcation écologique. L'année 2024 marque une nouvelle étape importante pour le projet, avec le choix d'une nouvelle équipe de concepteurs urbains qui commencera sa mission début 2025, pour une durée de 8 ans. Quatre équipes ont été retenues pour concourir à cette nouvelle maîtrise d'œuvre.

La nouvelle équipe de maîtrise d'œuvre urbaine interviendra à l'échelle de l'ensemble de l'Île de Nantes et sera en particulier chargée de la transformation de la partie sud-ouest de l'Île. Elle s'inscrit dans l'histoire de la transformation de l'Île, démarrée en 2000 par Alexandre Chemetoff, poursuivie par Marcel Smets et Anne Mie Depuydt entre 2010 et 2016, et récemment le groupement AJOA-LAQ, incarné par Jacqueline Osty paysagiste-urbaniste et Claire Schorter, architecte urbaniste, en charge du projet urbain de l'Île de Nantes depuis 2017 et jusqu'en 2024.

Cette quatrième étape du projet urbain de l'Île de Nantes marquera un engagement écologique renforcé avec une forte ambition de renaturation de l'Île de Nantes et de construction bas carbone, tout en répondant aux objectifs d'inclusion et de solidarité. Le projet sera dialogué avec des citoyens qui seront impliqués dans la phase de conception du projet autant que dans sa mise en œuvre.

Pour ce faire, la Samoa a lancé en janvier dernier, pour le compte de Nantes Métropole, une consultation portant sur le choix de cette nouvelle équipe de concepteurs urbains pour l'île de Nantes.

Parmi les 22 équipes candidates, la commission d'appel d'offres de la Samoa a sélectionné 4 équipes pour concourir à ce projet :

- **D'ici là**, en groupement avec Atelier Georges, H2O Architectes, Biotec, Le Sens de la Ville, Une autre ville, Vraiment Vraiment, Technicité et TPF Ingénierie
- **BASE** en groupement avec Atelier Franck Boutté, Hame, Studio Sana Baldé, FCML, Super 8, EODD, Sonia Lavahdinho, B Fluid Recherche et Expertise et La Belle Friche
- **Lafayette**, en groupement avec 51N4E, Etablissement, Plant en Houtdoed, SETEC TPI, Carbone 4, Atmos Lab, Cuesta et L'Effet Urbain
- **LALU – La Forme et l'Usage** en groupement avec Anyoji Beltrando, AEU – Atelier d'Ecologie Urbaine, AMOES, MA-GEO Grand Ouest, Céramide et Ville Ouverte

Ces groupements intègrent des compétences pluridisciplinaires (paysagiste, écologue - urbaniste / architecte – environnement – bureau d'étude réseaux et voiries divers - concertation/ démarche participative).

A partir de maintenant, les 4 groupements retenus participent à la suite de la consultation qui prend la forme d'un **dialogue compétitif**. **Ce dernier conduira à désigner fin 2024 un groupement lauréat qui concevra le projet d'aménagement de l'île de Nantes pendant 8 ans**. Il sera le garant de la cohérence d'ensemble du projet urbain, dans un processus de dialogue itératif avec les élus, les services de la collectivité, la Samoa et les citoyens, tout au long de la durée de l'accord-cadre.

« Le défi de notre siècle est celui de l'urgence climatique, qui nous met au défi de transformer nos façons de penser et de vivre la ville. Notre volonté est d'aller encore plus loin et de franchir un nouveau cap pour aménager une ville plus durable. Si l'Île de Nantes est depuis le début des années 2000 un laboratoire grandeur nature du renouvellement urbain et paysager à la nantaise, elle sera demain, le quartier exemplaire et démonstrateur de notre ambition environnementale.

Notre ambition pour le futur de l'Île de Nantes est d'en faire un quartier qui répond aux enjeux de transition écologique et de solidarité. La nouvelle équipe devra incarner une bifurcation écologique franche et concrète du projet urbain, avec une attente majeure : amplifier la nature en ville, comme cela a été exprimé très clairement par les citoyens participant au Grand Débat sur la Fabrique de nos villes tout en continuant à construire des logements pour toutes et tous, et une métropole facile à vivre « la ville du ¼ d'heure. »

Johanna Rolland, Maire de Nantes, Présidente de Nantes Métropole et de la Samoa

Un nouveau chapitre guidé par un engagement écologique et social renforcé

L'Île de Nantes, territoire de 337 hectares en mutation depuis plus de 20 ans, entre dans une nouvelle étape de son histoire. Le cap fixé pour ce 4^e chapitre est la bifurcation écologique pour répondre à l'urgence climatique, dans le respect des fondements de solidarité et d'inclusion qui définissent l'Île de Nantes et Nantes Métropole.

Face à ces enjeux et au regard des engagements pris par les élus dans la feuille de route du Grand débat « *Fabrique de nos villes* », les grandes orientations posées pour cette nouvelle étape de l'Île de Nantes sont :

- Réinterroger la manière de produire la ville afin d'atténuer ses émissions de carbone et de l'adapter au réchauffement climatique, tout en conservant sa dimension solidaire et accueillante pour l'ensemble du vivant. Cela pose la question de l'intervention sur le bâti et les quartiers existants dans une optique d'urbanisme circulaire, posé comme nouveau principe d'aménagement de la Métropole en réponse au Grand débat Fabrique de nos villes.
- Créer un grand parc sur le sud-ouest de l'île de Nantes. Il devra constituer un espace unitaire végétal majeur, avec 10 hectares continus de pleine terre. La première phase devra être livrée en 2030.
- Bâtir un nouveau quartier agréable et fonctionnel, garantissant une qualité de vie pour toutes et tous : accès au logement dont 33 % de logements sociaux et 23 % de logements abordables, équipements et services, offres de commerces et d'activités et bassin d'emplois et d'activités économiques, dans une échelle de proximité propre à la ville du ¼ d'heure.
- Concevoir le projet avec les citoyens. Habitants et usagers seront associés à la conception du projet et tout au long de sa mise en œuvre. La démarche de participation est intégrée dans la méthode de conception, garantissant la réalisation d'un projet partagé emportant l'adhésion du plus grand nombre.

CONTACT PRESSE Samoa

Cécile Lusseau-Rossi, Directrice communication & concertation
Tél. : 06 11 60 37 49 cecile.lusseau-rossi@samoa-nantes.fr
www.iledenantes.com // www.samoa-nantes.fr